

**Convocation à l'Assemblée Générale
Du samedi 2 octobre 2021 à 15 heures**

Conformément à l'article 10 des statuts, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale de la Ligue Méditerranéenne de Billard qui se tiendra en distanciel.

Ordre du jour

- 1 Rapport moral du Président
- 2 Rapport d'activité des commissions.
 - Section carambole** : Christian PEREZ
 - Section billard américain** : Rolland GROS
 - Section black-ball** : Fabienne SIMIAN
 - Commission formation** : Philippe ALVAREZ
 - Commission arbitrage** : Fabrice LEMESLE
 - Commission communication** : Philippe ALVAREZ
 - Chargé des relations avec les élus et les institutions** : Jean-Marie TRAPPE
 - Commission de discipline**
- 3 Rapport d'activité ETR : Denis BRAYER
- 4 Rapport financier
- 5 Quitus
- 6 Nomination de deux vérificateurs aux comptes
- 7 Budgets prévisionnels 2022-2023 et 2023-2024
- 8 Formalités
- 9 Questions diverses

Vous avez la possibilité de voter par correspondance ou de vous faire représenter par un autre sociétaire, aux termes d'un pouvoir, joint à cette convocation, qui devra être produit en entrant en séance.



Le Président
Luc AMOUROUX
Le 1^{er} septembre 2021

PJ : Formulaire de vote par correspondance
 Procuration

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Assemblée Générale
Du samedi 2 octobre 2021 à 15h

Je soussigné :

Représentant du club :

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour annexé à la convocation, je souhaite exprimer mon vote par correspondance sur chacune des questions soumises à délibération et dont le projet de résolution figure ci-après. Cocher la case correspondant à votre choix.

Résolution	Libellé	Pour	Contre	Abstention
Point 1	Rapport moral du Président			
Point 2	Rapport d'activité des commissions.			
	Section carambole			
	Section billard américain			
	Section black-ball			
	Commission formation			
	Commission arbitrage			
	Commission communication			
	Chargé des relations avec les élus et les institutions		Pas d'activité	
Commission de discipline		Pas d'activité		
Point 3	Rapport ETR			
Point 4	Rapport financier			
Point 5	Quitus			
Point 6	Election des vérificateurs aux comptes			
Point 7	Budgets prévisionnels 2022-2023 et 2023-2024			
Point 8	Formalités-pouvoirs à donner			

Date :

Signature :

Pour être pris en compte ce formulaire doit être retourné à imbsecetaire@gmail.com et réceptionné 3 jours francs avant la date de la réunion soit le 29 septembre au plus tard. Le formulaire est présumé réceptionné à la date de l'envoi.

En cas de présence au moment du vote, le formulaire de vote par correspondance ne sera pas pris en compte.

PROCURATION

**Assemblée Générale
Du samedi 2 octobre 2021 à 15h**

Je soussigné (nom, prénom),
Donne tous pouvoirs à (nom, prénom),pour me
représenter à la réunion d'AG qui se tiendra le 2 octobre 2021 à 15h en distanciel.

Cette procuration annule et remplace toute autre procuration antérieure.

Le mandant
« *Bon pour pouvoir* »
Date et signature

le mandataire
« *bon pour acceptation* »
Date et signature